La voix de Ports

N°36 - Mars 2017

Bulletin municipal de la commune de Ports-sur-Vienne

Le 12 Mars 2017 le comité d'animation de Ports-sur-Vienne a organisé sa 2ème randonnée VTT et pédestre des Côtes de Ports.

C'est au cours d'une belle journée que amateurs et chevronnés ont pu s'adonner à leur loisir.

Une ambiance amicale et détendue régnait sur cette manifestation. Des ravitaillements ont permis aux 196 randonneurs et VTTistes de reprendre des forces sur leur chemin. C'est après une belle balade que les participants, enchantés ont pu déguster des champignons farcis et de la marquisette offerts par le comité d'animation. Cette année un repas était proposé avec des Côtes de Porc comme il se doit.

Nous vous donnons rendez vous l'an prochain pour de nouveaux paysages.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET D'INDRE ET LOIRE

Direction départementale des territoires
Service de l'eau et des ressources naturelles
Unité milieux aquatiques

La grande mulette © Biotope

Nom vernaculaire : Grande mulette

Nom scientifique : Margaritifera auricularia (Spengler, 1973)

Classification : Mollusques, Bivalves, Unionoidés, Margaritiferidés

Description :

La Grande mulette est une moule de grande taille qui peut atteindre 20 cm de longueur. La coquille est assez allongée, épaisse et sinuée sur le bord ventral. Elle possède de fortes dents latérales caractéristiques. Les jeunes individus sont bruns et deviennent noirs en vieillissant.

Régime alimentaire : La Grande mulette est une espèce filtreur, se nourrissant de matière organique en suspension dans l'eau. Elle contribue ainsi à la diminution de la turbidité du milieu.

ARRÊTÉ AUTORISANT LA CAPTURE ET LE TRANSPORT DE POISSONS A DES FINS SCIENTIFIQUES ET BIOLOGIQUES

Article 1 - Bénéficiaire de l'opération :

SARL RIVE
Gestion des cours d'eau et des zones humides
ETUDE - CONSEIL - INGENIERIE
11 quai Danton
37500 CHINON

Article 2 - Désignation des lieux de capture :

Les pêches se dérouleront sur les stations suivantes :

- **entre le 20 mars et le 15 septembre 2017.**

		Station 1	Station 2
Cours d'eau		la Veude de Ponçay (Bief du Moulin Sauvage) / le Grouet	La Riasse
Affluent de		la Vienne (rive gauche)	L'Indre (rive gauche)
Commune		Ports / Pussigny	Huisme
Lieu-dit		Confluence du Grouet et de la Veude de Ponçay	les Fontaines d'Ozon
Coord. de la station (IGN Lambert93)	X :	513 705	492 858
	Y :	6 658 301	6 682 325
Largeur mouillée moyenne (m)		3.00 m	3.50 m
Profondeur moyenne (m)		0.70	0.60
Catégorie piscicole		2	2

La longueur totale de la station sera définie conformément à la norme EN14011 "Echantillonnage des poissons à l'électricité" soit 20 fois la largeur moyenne plein bord du cours d'eau.

Article 4 - Objet de l'opération :

Les opérations ont pour but la réalisation de pêches électriques à des fins scientifiques ayant pour objectif : la capture d'épinoches dans le cadre du projet Européen LIFE13 BIO/FR/001162 "Conservation de la Grande Mulette en Europe"

DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
PORTS-SUR-VIENNE Les Maisons rouges 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE

Les déchets acceptés

	Gravats inertes	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois	Tout-venant	D3E (Appareils électriques et électroniques)	Ampoules (basse consommation)	Piles	Déchets toxiques et dangereux*	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, radiographies	Emballages en verre	Textiles, Linges, Chaussures	Papiers	Autres
NOYANT-DE-TOURAINE	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	✓	----
PORTS-SUR-VIENNE	✓	✓	✓	✓	⛔	✓	⛔	⛔	✓	⛔	✓	✓	✓	⛔	✓	----

DIMANCHE
02 AVRIL
2017

Organisation Touraine Évènement Sport

LA ROUE TOURANGELLE
EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE
TROPHÉE HARMONIE MUTUELLE

Harmonie mutuelle

UCI Classe 1.1
LNC
EUROSPORT
COUPE DE FRANCE PMU 2017

16e édition

COURSE CYCLISTE PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE EN LIGNE 200km
précédée d'une caravane publicitaire et course cadets "Trophée Madiot"
départ 12h Lignières de Touraine

Speaker Daniel Mangeas

Départ 12h Sainte Maure de Touraine
(Com. com de Sainte Maure/Touraine Val de Vienne)
Arrivée 16h Tours Centre (Bd Jean Royer)

d'infos horaires, animations, itinéraires et direct course
www.larouetourangelle.com

Intermarché · Bricomarché · Ca de la Touraine et du Poitou · Matmut · La Galerie · SNCF · Géant · Tours · Tour(s)plus · Sainte-Maure · la Nouvelle République · LVL · Les Presses de Touraine

TOURAINE EVENEMENT SPORT
Place du Maréchal Leclerc, BP 4, 37800 Sainte Maure de Touraine

LA ROUE TOURANGELLE - Dimanche 2 avril 2017
Trophée Harmonie Mutuelle
Epreuve Coupe de France
Course cycliste professionnelle internationale en ligne - 200 km
Ste-Maure-de-Touraine - Tours (bd Jean Royer)

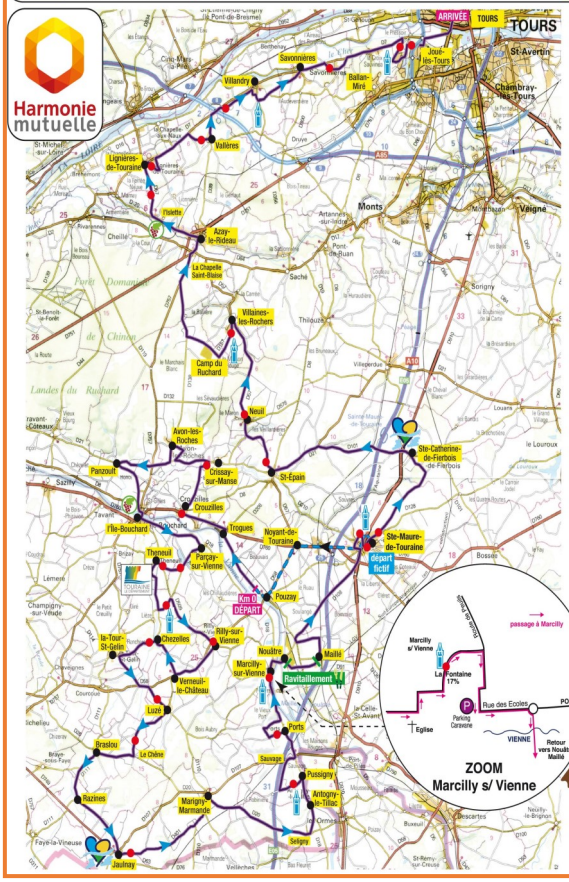

Edition 2017
- **+ de 15 châteaux** sur le circuit
- **Personnages illustres :** Anne de Rohan, Jeanne d'Arc
- **Vignobles, vergers, truffes, fromage St-Maure-de-Tne, vannerie de Villaines (osier)**
- **Sites remarquables :**
  - Tranchelion
  - Lièze/Chezelles (monastère)
  - Abbaye de Luzé «Bois-Aubry»

UCI · LNC · UCI Europe Tour · PMU · Classe 1.1 · EUROSPORT

Les Presses de Touraine · LVL · France bleu Touraine · la Nouvelle République

Vacances d'été 2017

vacances à la mer

La Faute-sur-Mer (Vendée)

Le Centre de Vacances de la Faute-sur-Mer est situé tout près de la Touraine, sur la Côte de Lumière, région privilégiée par le soleil. A 150 mètres d'une plage de sable, la baignade y est très sûre et bien surveillée.

Du 10 au 24 juillet

Un séjour avec des activités variées selon les âges

6-10 ans

(6 ans révolus au premier jour du séjour)

Baignades, jeux, pêche, découverte du milieu marin, soirées récréatives à thèmes

Tarif du séjour 610 €

11-12 ans

(enfants nés après 2005)

Sur option, en plus des activités déjà citées : Stage de Catamaran en mer avec l'école de voile de La Faute sur Mer : Horizon Nature (agréée FFV).

Tarif du séjour : 640 €

Supplément stage de voile : 60 €

13-15 ans

Du 10 au 17 juillet et du 17 au 24 juillet

Mini Séjours

multi-activités nautiques :

- Voile
- Kayak de mer
- Char à voile
- Paddle Board

Tarif du séjour 425 €

2 séjours enchaînés : 800 €

Les dossiers d'inscription sont à retirer soit auprès de :

Alain DELACROIX
Tél.: 02 47 65 48 60
delacroix.alain@orange.fr

Les Coteaux,
8, route des Caves
37800 DRACHÉ

soit sur le site internet

Certaines réductions supplémentaires peuvent être accordées (voir auprès des responsables des inscriptions) les chèques-vacances sont acceptés.

Notre Centre est ouvert aux groupes une grande partie de l'année.

http://centre-de-vacances-lafaute.pagesperso-orange.fr

C.G.C.V/P.E.A.E.P Canton de Sainte Maure de Touraine agréé par la DDJSCS

SALLE JEAN SAVOIE

NOUATRE

Collège Patrick Baudry.

à 20h30

8/4/17 "ALIBI"

Réalisateur : Philippe LARCHEAU

Avec Philippe Lacheau, Élodie Fontan, Julien Arruti

Greg a fondé une entreprise nommée Alibi.com qui crée tout type d'alibi. Avec Augustin son associé, et Medhi son nouvel employé, ils élaborent des stratagèmes et mises en scène imparables pour couvrir leurs clients. Mais la rencontre de Flo, une jolie blonde qui déteste les hommes qui mentent, va compliquer la vie de Greg, qui commence par lui cacher la vraie nature de son activité. Lors de la présentation aux parents, Greg comprend que Gérard, le père de Flo, est aussi un de leurs clients...

21/4/17 "TOUS EN SCENE"

Réalisateur : Garth Jennings

Avec Patrick Bruel, Jenifer Bartoli, Elodie Martel

Buster Moon est un élégant koala qui dirige un grand théâtre, jadis illustre, mais aujourd'hui tombé en désuétude. Buster est un éternel optimiste, un peu bougon, qui aime son précieux théâtre au-delà de tout et serait prêt à tout pour le sauver. C'est alors qu'il trouve une chance en or pour redorer son blason tout en évitant la destruction de ses rêves et de toutes ses ambitions: une compétition mondiale de chant. Cinq candidats sont retenus pour ce défi: Une souris aussi séduisante que malhonnête, un jeune éléphant timide dévoré par le trac, une truie mère de famille débordée par ses 25 marcassins, un jeune gorille délinquant qui ne cherche qu'à échapper à sa famille, et une porc épic punk qui peine à se débarrasser de son petit ami à l'égo surdimensionné pour faire une carrière solo. Tout ce petit monde va venir chercher sur la scène de Buster l'opportunité qui pourra changer leur vie à jamais.

Ciné Goûter à 15 heures

22/4/17 "L'EMBARRAS DU CHOIX"

Réalisateur : Eric LAVAINE

Avec Alexandra Lamy, Arnaud Ducret, Jamie Bamber

Frites ou salade ? Amis ou amants ? Droite ou gauche ? La vie est jalonnée de petites et grandes décisions à prendre. Le problème de Juliette c'est qu'elle est totalement incapable de se décider sur quoi que ce soit. Alors, même à 40 ans, elle demande encore à son père et à ses deux meilleures amies de tout choisir pour elle. Lorsque sa vie amoureuse croise la route de Paul puis d'Etienne, aussi charmants et différents l'un que l'autre, forcément, le cœur de Juliette balance. Pour la première fois, personne ne pourra décider à sa place.

VIOLENCES

FAITES AUX FEMMES

JEUDI 30 MARS 2017

Salle Polyvalente SSR
Hôpital François Rabelais
37500 SAINT-BENOIT-LA-FORÊT

Programme:

9h-12h: Information ouverte au public

Intervention de Mme Nadine LORIN,
déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

Quelles violences? Quelles ressources? Le réseau départemental

14h-17h: Formation aux professionnels médicaux

Intervention du Professeur Pauline SAINT-MARTIN,
responsable de l'institut médico-légal de Tours

Epidémiologie - Secret professionnel - Comment signaler ?
Examiner, déterminer l'ITT - Discussion

Préfet d'Indre-et-Loire

Centre Hospitalier du Chinonais

L'Espace Public Numérique de Ports

FISCALITÉ

Pense à vous pour votre prochaine déclaration en ligne

Un exemple concret de saisie en ligne avec ajout sera réalisé devant vous, afin que vous puissiez vous familiariser avec cette démarche.

L'EPN de PORTS vous propose :

Le Vendredi 21 avril

4 sessions d'informations :

- le matin de : 10h à 11h30
- l'après midi : 14h30 à 16h ; 16h30 à 18h et 18h30 à 20h

sur la déclaration de l'impôt sur le revenu.

Les groupes sont limités à 12 personnes. Inscription gratuite obligatoire.

RDV à l'Espace Public Numérique - rue du Château - Ports

Pour les inscriptions :

02 47 65 02 62 ou epn-ports-37@ports-37.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 18755

PRÉSENTATION D'UN CANDIDAT À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Je, soussigné(e)

POUJAUD
(Nom en capitales)

DANIEL
(Prénoms en capitales)

Né(e) le 03/01/1949 à NANTERRE

Demeurant à LA FOLIE 37800 PORTS

Téléphone (où vous pouvez être joint) : 06 11 42 52 31

Déclare présenter comme candidat à l'élection du Président de la République (Nom et prénoms en capitales) :

Emmanuel MACRON

En ma qualité de (Cocher une seule rubrique de 1 à 17) :

- ☐ 1. Député
- ☐ 2. Sénateur
- ☐ 3. Représentant français au Parlement européen
- ☐ 4. Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger
- ☐ 5. Conseiller régional ou membre de l'Assemblée de Corse
- ☐ 6. Conseiller départemental ou membre du conseil de Paris
- ☐ 7. Conseiller métropolitain de Lyon
- ☒ 8. Maire
- ☐ 9. Maire délégué d'une commune associée ou d'une commune déléguée
- ☐ 10. Maire d'arrondissement
- ☐ 11. Président d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre
- ☐ 12. Président de la Polynésie française
- ☐ 13. Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- ☐ 14. Membre d'une assemblée de province de la Nouvelle-Calédonie
- ☐ 15. Conseiller territorial ou membre d'une assemblée d'une collectivité d'outre-mer
- ☐ 16. Membre de l'Assemblée de Guyane et de l'Assemblée de Martinique
- ☐ 17. Autre mandat habilité (indiquer lequel) :

Nom de la circonscription où je suis élu(e) (nom de la commune dans les cas 7 à 11) :

PORTS

Dans tous les cas :

Date : 13 03 2017

Signature manuscrite du présentateur (cf. 8 et 9, recueil de la mairie) :

MAIRIE PORTS-SUR-VIENNE 37800

Numéro du département d'élection* : 37

* Par exemple, 01 pour Ain (…), 971 pour la Guadeloupe, 972 pour la Martinique (…), 098 pour les députés élus à l'étranger, les sénateurs représentant les Français établis hors de France ou les conseillers à l'assemblée des Français de l'étranger, 099 pour les parlementaires européens de nationalité française et élus en France ; pour les conseillers à l'Assemblée de Corse : département de rattachement (2A ou 2B) ; pour les conseillers régionaux : département correspondant à la section départementale ; pour les conseillers métropolitains de Lyon et les conseillers régionaux élus dans la métropole de Lyon : 069.

Intermarché

INFOS pour les usagés

Sainte maure de Touraine

Depuis quelques semaines, la distribution des CARBURANTS, GAZ 24/24 en continu implique un règlement par carte bancaire.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Directement depuis le site mon-dmp.fr[1]
▶ Avec votre numéro de sécurité sociale présent sur votre carte Vitale.

CPAM

À l'accueil de votre caisse d'assurance maladie
▶ La création d'un Dossier Médical Partagé ne peut avoir lieu qu'avec votre consentement (ou celui de votre représentant légal).

Lors d'une consultation
▶ Auprès d'un professionnel de santé ou dans un établissement de soins.

Pour en savoir plus

▶ **Rendez-vous sur mon-dmp.fr [1]**

▶ **Nos conseillers sont à votre disposition par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 au 0 810 331 133** Service 0,06 € / min + prix appel

[1] pour les assurés du régime général des caisses du Bas-Rhin, Bayonne, Côtes-d'Armor, Doubs, Haute-Garonne, Indre-et-Loire, Puy-de-Dôme, Somme et Val-de-Marne dans un premier temps.

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

L'Assurance Maladie

FLY DMP © ISTOCK - MINUIT - R.C.S. Paris B 378 899 963.

Le 14 JUIN 2017 — LE CLUB DE L'AMITIE de PORTS-sur-Vienne

Organise une sortie à CHARTRES

(sortie ouverte à tous les Portais et aux personnes extérieures à Ports)

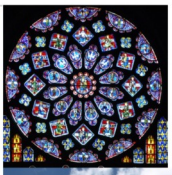

Coût : 75 € la journée

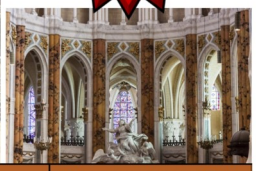

DEPART : Place R. RIDEAU	7 Heures avec les cars Millet
VISITE guidée de la **cathédrale de Chartres** :	10 H
VISITE de **l'atelier Picol, artisanat du vitrail, verrerie d'Art** :	11 H 15
REPAS au **restaurant « Le Bergerac »** :	12 H 30
VISITE guidée du **vieux Chartres en petit train (35 mn)** :	15 H
DEPART de Chartres	vers 16H 30 ou 17 Heures

INSCRIVEZ-VOUS au plus vite ....

auprès de Mme POUJAUD Edith tél : 02 47 65 13 63 ou mail : edith.poujaud@orange.fr

Le règlement est à effectuer par **chèque à l'ordre du Club de l'Amitié** ou en **espèces.**
Il est possible de régler en 3 fois : soit 25 euros le dernier paiement doit être effectué pour le 14 juin.

Soirée Couscous de l'US Ports/ Nouâtre

22 €
La carte

Le Samedi 8 Avril à 20h

Soirée dansante, ambiance avec M. Jean Fabien Dj (les Ormes)

A l'Espace Socioculturel des 2 Rivières
Impasse du Barrage à Ports-sur-Vienne

Contacter : Pascal Champigny 06 77 30 98 77
Dominique Champigny 06 81 18 13 98

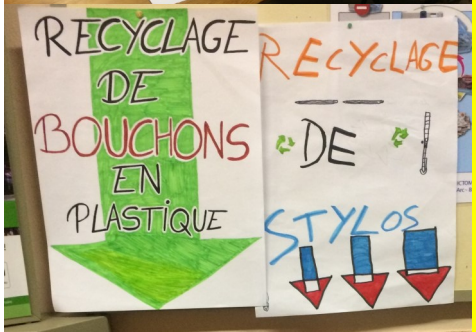

Initiative du CMJ

(conseil municipal des jeunes)

Les jeunes ont réalisé des affiches pour la mise en œuvre de bacs se trouvant en mairie afin de recycler les bouchons en plastiques, les stylos et feutres.
Le CMJ transmettra le fruit de la collecte aux écoles primaires et le collège de Nouâtre.

Pour le bien de l'environnement, participons tous à la collecte !

CLUB DE L'AMITIE

Espace Socioculturel des 2 Rivières
Impasse du Barrage à Ports-sur-Vienne

6 Avril 2017

Repas de Printemps

30€ la place

MENU

Apéritif (Vague Bleue avec 4 toasts)
Terrine de foie gras et ses toasts chauds
Coteau du Layon
Filet de saumon à l'oseille
Trou Impérial (sorbet ananas, brandy)
Magret de canard au poivre vert
Champignons persillés, navets
Salade
Plateau de Fromages
Palet caramel noisette et sa crème anglaise
Vouvray demi-sec
Café
Riesling et Chinon sur tables

Pour tous renseignements ....

Mme POUJAUD Edith
tél : 02 47 65 13 63 ou
edith.poujaud@orange.fr

Le règlement est à effectuer par :
chèque à l'ordre du Club de l'Amitié
ou en **espèces.**

Mairie de PORTS SUR VIENNE - Conseil Municipal

Le COMPTE RENDU du Conseil Municipal est affiché dans son intégralité dans le cadre légal d'affichage et consultable sur le site de la commune de Ports : www.ports.com.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU - séance du vendredi 17 février 2017

ESPACE SOCIOCULTUREL DES 2 RIVIÈRES

Pour achever l'identification de l'**E**space **S**ocio-**C**ulturel des **2** **R**ivières, il est proposé au conseil municipal de procéder à la dénomination des deux salles : la grande salle, SALLE DE LA VIENNE et la petite salle, SALLE DE LA CREUSE.
A l'unanimité des membres présents, la proposition de dénommer les salles de l'ESC2R, pour la plus grande, salle de la Vienne et la petit, salle de la Creuse du nom des deux rivières de la confluence.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010. Elle est applicable depuis le 1er mars 2012.
Les directions départementales des territoires calculent les taxes d'urbanisme liées aux autorisations d'urbanisme.
Certains éléments sont indispensables au calcul de ces taxes d'urbanisme et leur absence conduit à augmenter les demandes de pièces complémentaires dans le mois suivant le dépôt du dossier en mairie.
Un certain nombre de consignes doivent être respectées pour le remplissage des formulaires cerfa pour les **d**éclarations **p**réalables (**DP**) et les **p**ermis de **c**onstruire (**PC**) et des **d**éclarations des **é**léments **n**écessaires au **c**alcul de l'**i**mposition (**DENCI**) pour tous les projets portant sur la construction et sur les travaux de maisons individuelles et / ou leurs annexes.

VILLES INTERNET

Dématérialiser un processus ou un service ne fonctionne pas vraiment si l'on ne pense pas la re-matérialisation de la relation. Chaque service numérique au citoyen peut trouver son adresse : au domicile de l'usager, à l'hôtel de ville, ou dans une maison dédiée. La localisation géographique des services est la garantie du respect des identités locales, du patrimoine, de l'attractivité du territoire. Elle est aussi l'assurance d'un service encadré et médié dans des lieux dédiés (hôtel de ville, colieu, fab lab, maison de services publics) par des agents formés, et si nécessaire, assermentés.
C'est donc une véritable marque territoriale "Village ou Ville Internet" que l'association Villes Internet propose depuis plus de 15 ans à chaque municipalité. Elle signale que l'on entre dans un territoire où les opportunités du numérique sont prises en compte. La collectivité signifie sa volonté politique d'assumer l'ère du numérique, en affichant son label sur des panneaux d'entrée de ville. Voir ce signal en entrant dans le territoire certifie que l'on y trouve une palette de services numériques de qualité.
A l'unanimité des membres présents, décide de l'adhésion de la commune à l'association « villes internet » dont le montant s'élève à 0.09 x 421 = 37,89 €

COMPTABLE PUBLIC

Suite au départ du trésorier de Sainte Maure le 30 janvier 2017, deux actes sont à prendre :
- le quitus accordé à la gestion de l'ancien trésorier.
- la délibération portant sur l'attribution d'une indemnité au nouvel arrivant.

Concours du Receveur municipal : Attribution d'indemnité.
Le Conseil municipal décide :
- D'accorder à M. Éric CHANOT, receveur de la collectivité, l'indemnité de conseil au taux plein calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et l'indemnité pour la confection des documents budgétaires.

DOSSIERS DETR

Dossier terrains de sport

Mise aux normes du terrain de football 85759,13 € HT.
Réalisation de la main courante 33369,20 € HT.
Irrigation 29150 € HT.
Eclairage 67700 € HT.
Parking 56288,30 € HT.
Création d'un plateau d'évolution 24679,60 € HT.

DOSSIER « PLH »

Création de structure temporaire d'accueil

Le programme vise à satisfaire à quatre objectifs qui relèvent de l'aménagement du territoire dans quatre domaines différents, à partir de quatre critères observés dans les diagnostics réalisés au titre de divers document de prospective : la composition de la population, l'urbanisme, l'habitat, et le tourisme.

QUATRE CONSTATS

Une population vieillissante.
Un habitat dispersé.
Un urbanisme dégradé.
Un tourisme en peine d'hébergement.

UN CONCEPT NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE

L'idée a donc été construite de répondre à ces quatre constats, à travers un seul programme :
- 1 **Venir en aide aux personnes âgées.**
- 2 **Offrir des hébergements simples pour les touristes.**
- 3 **Réduire le nombre de logements vacants.**
- 4 **Créer des réserves foncières territoriales.**

LE PROGRAMME

Conformément à la fiche programme du PLH de la communauté de communes jointe au présent rapport, la commune de PORTS met en œuvre l'expérimentation du schéma décrit ci-dessus.
1 – La commune fait l'acquisition d'un logement vacant en centre bourg.
2 – La commune transforme, selon un plan harmonisé, le logement en deux logements T2.
3 – Au sein de la structure est également réalisée une partie commune.
4 – Dès le printemps 2017, les logements sont mis à la disposition des touristes de passage.
5 - Dès l'hiver 2017, les structures T2 seront ouvertes à l'hébergement en villégiature pour des personnes âgées.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT INTERIEUR DU LOGEMENT DU 8, PLACE R RIDEAU

Par attestation du notaire Me Sigonneau en date du 16 février 2016, la vente de la maison délibérée le 16 décembre 2016, est organisée pour le descriptif suivant :
IDENTIFICATION DU BIEN DESIGNATION A PORTS (INDRE-ET-LOIRE) (37800) 8, Place Romain Rideau, une maison d'habitation comprenant:
- à gauche en entrant: cuisine, WC, salle d'eau avec douche, une chambre,
- à droite en entrant : séjour-salon, une chambre. Garage.
- Sous une partie de la maison, une cave. Cour et jardin.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le programme d'aménagement intérieur dont le coût global hors taxe est évalué à 80476,03 € et autorise Monsieur le Maire à lancer un MAPA.
Les parties communes et les aménagements extérieurs feront l'objet d'un complément de montage financier.

CPIE

Le CPIE Touraine - Val de Loire est une association loi 1901 labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en 1979.
Ce label traduit la nature et la qualité de ses activités et son appartenance à un réseau national (UNCPIE : Union Nationale des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.
Situé dans le cadre historique de l'Abbaye de Seuilly, le CPIE a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local.
Grâce à une équipe pluridisciplinaire, il joue le rôle de médiateur, alliant le conseil et l'action à travers des disciplines aussi diverses que l'écologie, l'écotourisme, les sciences de l'éducation.
La gestion du programme du site du barrage et de la Vienne présente des intérêts majeurs d'une coopération avec le CPIE.

TRAVAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Suite aux dégâts des eaux provoqués par une fuite de l'alimentation en eau potable du logement sis au-dessus de la salle du conseil, l'entreprise Plumé est intervenu pour procéder à la réparation et un devis de réfection du plafond a été demandé à l'entreprise Dubois.

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Le fonds de soutien à l'investissement public local permet de conforter les initiatives des collectivités locales qui, en assumant une part prépondérante de l'investissement public, contribuent à doter la France d'équipements structurants nécessaires à son attractivité et à son développement.
Il est proposé au conseil municipal d'inscrire le programme n°2 de la DETR dans ce cadre en cas de non inscription pour 2017

DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Article L2122-22 **Modifié par LOI n°2017-86 du 27 janvier 2017 - art. 85**

Le maire peut, par délégation du conseil municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :
Les délégations consenties en application du 3° du présent article prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal.

PLACE R RIDEAU

La procédure suit son cours selon les termes d'un courrier de l'avocat de la commune en date du 21 décembre 2016, suivi d'une réponse interrogative du Maire sur plusieurs points en date du 4 janvier 2017. En date du 6 février Me Dalibart produit un dire n°3 à l'adresse de l'expert et deux propositions de procédures.
Sur la procédure d'expertise, la défense de la commune, par le dire n°3, somme l'expert de respecter les attendus de la mission fixée par le tribunal administratif.
Sur le dossier proprement dit, la procédure pénale est engagée dans les formes respectueuses des procédures qui relèvent de l'autorité du Procureur de la République.
A ce titre, le conseil municipal décide de confier à l'avocat de la commune le soin de procéder au dépôt d'une plainte simple auprès du Procureur de la République et de poursuivre par une plainte avec constitution de partie civile.

CONTRAT D'AIDE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Contrat d'aide à la maîtrise d'ouvrage pour le programme « Abribus & toilettes publiques »
Suite à la délibération prise pour confier l'aide à la maîtrise d'ouvrage sur le programme « abribus & toilettes publiques » à Monsieur MEIRELES Antonio, le comptable public souhaite que soit élaboré un contrat définissant le contenu de la mission.

Contrat « PLH » réalisation de structures d'accueil temporaires, réhabilitation et transformation
Il est établi avec Monsieur MEIRELES Antonio un contrat qui couvre, pour la partie de réhabilitation et transformation du logement, acquis par délibération du 16 décembre 2016,

CADENCEMENT TER

La région Centre Val de Loire, autorité organisatrice des TER, a décidé, en mars 2011, de participer financièrement au projet LGV SEA à hauteur de 16 millions d'€uros.
En réponse à cette situation scandaleuse et inacceptable et pour le respect des communes et de leurs concitoyens, les élus du conseil municipal de PORTS décident :
• D'informer les habitants sur la desserte dégradée envisagée par la SNCF pour juillet 2017 et sur les motifs de cette dégradation ;
• De prendre toutes les initiatives à l'encontre de la SNCF pour l'amener à discuter avec les collectivités concernées et les utilisateurs du TER avec, pour objectif, la co-construction d'un service TER répondant à leur besoins ;
• De demander à la Région Centre Val de Loire, autorité organisatrice du TER, d'exiger de la part de la SNCF la concertation demandée et d'exiger également la mise en place du service TER répondant aux demandes des collectivités et de leurs concitoyens ;

• De solliciter l'appui des élus régionaux pour que la SNCF respecte la convention TER Centre donnant le pouvoir d'organisation du service TER à la Région Centre Val de Loire ;
• De solliciter Madame la Ministre de l'Environnement;
• De solliciter Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des transports ;
• De solliciter l'appui des parlementaires ;
Après lecture et discussion, la présente motion est votée à l'unanimité par le conseil municipal.

BARRAGE MAISONS ROUGES

Par courrier, recommandé avec accusé de réception, en date du 15 février 2017, la DGFIP informe la commune de sa décision de mettre en place le droit de priorité et informe des dispositions suivantes :
« Par courrier du 15 avril 2016, vous avez été informé, en application des articles L 240-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme, de la mise en vente par l'Etat d'un bâtiment industriel désaffecté construit sur la parcelle cadastrée B 771 (superficie de 260 m2) ainsi que les parcelles de terrains cadastré es B 1127 (12 496 m 2) , B 1123 (1 998 m2) , B 1142 (2 002 m2) , B 1147 (6 196 m2) , B 1148 (2 684 m2) , B 1146 (3 294 m2) B 1145 (666 m2) et B 630 (844 m2) , tous ces biens étant situés au lieu-dit « Les Maisons Rouges » à PORTS-sur-VIENNE.
Suite aux négociations qui ont suivi ce courrier, il a été retenu une valeur de 6 000 €, somme inférieure à celle qui vous avait été notifiée précédemment. Dès lors, en application des articles L 240- 1 à L 240-3 précités , je soumets au droit de priorité de la commune de PORTS-SUR-VIENNE la cession des biens appartenant à l'Etat sis au lieu -dit « Les Maisons Rouges » et cadastrés B 771, B 1127, B 1123, B 1142, B 1145 à B 1148 , B 1110 et B 630.
La commune de PORTS-sur-VIENNE dispose d'un délai de deux mois pour faire valoir son droit de priorité pour de ce bien. »
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, confirme sa volonté d'acquérir les terrains de l'ancien site du barrage de maisons rouges et répond positivement à la sollicitation de la DGFIP d'exercer son droit de priorité en acceptant le prix d'achat fixé par la DGFIP.

PLAN DE COMMUNICATION TOURISTIQUE

La rédaction du dossier relatif au programme de valorisation de la Vallée de la Vienne, adopté par délibération du 20 janvier 2017 est présenté au conseil municipal pour sollicitation des fonds du programme leader selon le sommaire suivant :
I - LA COMMUNE DE PORTS-sur-VIENNE // II - LE CONTEXTE // III - LES ATOUTS DE PORTS-sur-VIENNE // IV - LES ENJEUX // V – LE PROGRAMME // VI - LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

La vie communale de Ports-sur-Vienne

Concours de belote du 4 mars 2017

WAHOU ! Que de monde

Va-t-on pouvoir accueillir toutes les personnes qui étaient dans une file d'attente qui allait au-delà des portes d'entrée de l'espace socioculturel pour régulariser leurs inscriptions ; la question était posée le 4 Mars 2017 à Ports.
244 concurrents s'installent pour participer au concours organisé par le Club de l'Amitié. Des gens souriants, parfois exigeants, s'impatientent pour assouvir leur passion.
Il semblerait que notre réputation soit faite. Montant de l'inscription inchangé depuis quelques années, joli lot de viande (négocié à chaque concours) prix modique des boissons et des pâtisseries, (un choix incroyable de 20 gâteaux de qualité) présence de quelques adhérents du club aux concours de belote environnants, éléments qui font la réussite de nos concours.
Deux personnes pour décharger la viande, une personne à la vente de billets de tombola, cinq serveurs au bar, deux personnes aux gâteaux malgré cela les consommateurs ont dû attendre pour se désaltérer, journée épuisante mais au combien récompensée par votre présence.
Ma reconnaissance ira aux membres actifs du Club de l'Amitié pour leur investissement, au travail des bénévoles pour l'installation et le rangement de la salle, aux généreux donateurs de lots et bourriches, aux personnes qui ont confectionné ou acheté des gâteaux.
Un grand merci à tous.

Prochaine belote le 30 Septembre 2017.
Edith POUJAUD

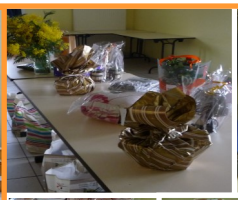

Le Club de l'Amitié

a procédé à son assemblée générale le 15 Février 2017 et sa réunion de bureau en date du 20 Février 2017.

Le bureau reste inchangé avec un nombre croissant d'adhérents 80 cette année dont 24 marcheurs. Bienvenue aux nouveaux adhérents au Club.

Présidente : Edith POUJAUD
Vice- Présidente : Raymonde MARCHE
Secrétaire : Guylaine ANGUILLE
Secrétaire Adjoint : Guy CHEVALARIA
Trésorière : Annie ANGUILLE
Trésorière Adjointe : Jacqueline CHEVALARIA
Membres : Elisabeth BOITEAU - Eric BOITEAU - Martine PREVAULT
Commissaire aux comptes : Francis PIGET

PROGRAMME 2017

- 4 Mars 2017 - Belote
- 6 Avril 2017 - Repas de Printemps
- 14 Juin 2017 - Sortie à CHARTRES
- 14 Septembre 2017 - Repas Inter Club
- 30 Septembre 2017 - Belote
- 29 Novembre 2017 - Repas d'Hiver
- Sortie à l'automne (à préciser au niveau de la date et de la destination).

Le club propose toute l'année, les 1er et 3ème mercredis du mois : belote (incontournable), scrabble, triominos, crochet, tricot, broderie, pétanque aux beaux jours.

Une rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes est programmée le 3 Mai 2017.

Nous rappelons que le Club de l'Amitié est adhérent de la Fédération Générations Mouvement d'Indre et Loire. Comme son nom l'indique toute personne qui le souhaite, retraité ou non, peut faire partie de Générations Mouvement donc du Club de l'Amitié.

Rejoignez-nous, le coût annuel de l'adhésion au club de l'Amitié est de 12 €.

CIVISME CITOYEN...

Depuis plus de deux mois, un nouveau service a été mis à la disposition de la population.

Il s'agit d'**un distributeur à pain.**

Celui-ci, installé près de l'ensemble abri bus-toilettes en construction, est destiné à rendre service à l'ensemble des Portaises et Portais dans leur quotidien. Il est regrettable de constater que ce distributeur, mis en place pour améliorer la vie de chacun, a déjà subi des dégradations .

Des dégradations similaires, sur les éclairages de l'église, ont coûté aux contribuables de la commune la somme de : **372 €**

Le respect des biens et des personnes est la base de la vie en société.

Félicitations aux parents
Pour la naissance de
Margot ROLLANT
Née le 28 mars 2017

Election présidentielle 1er tour

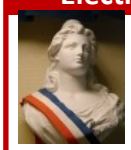

Mairie de Ports-sur-Vienne
Tel : 02 47 65 02 62

23 avril 2017
08:00 - 19:00

Réunion du prochain conseil municipal
Vendredi 21 avril à 20h,
salle du conseil, séance publique.